

Actualités PIMPRESZ



Bulletin Municipal Janvier 2022



*Puisse le ciel verser
sur toutes vos années,
mille prospérités l'une
à l'autre enchaînées*

JEAN RACINE

Dans ce numéro

- ♦ [Le mot du Maire](#)
- ♦ [La Mairie](#)
- ♦ [Etat Civil](#)
- ♦ [Nos Habitants](#)
- ♦ [Informations diverses](#)
- ♦ [Adresses utiles](#)
- ♦ [Animations communales](#)
- ♦ [L'Ecole](#)
- ♦ [Centre de Loisirs](#)
- ♦ [Les Associations](#)

Le Mot du Maire...



Chères Pimpreziennes, Chers Pimpreziens,

Toute l'équipe municipale aurait voulu vous accueillir dans notre salle des fêtes pour vous saluer et vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2022. Malheureusement, une nouvelle fois le contexte sanitaire actuel en a décidé autrement.

La traditionnelle « Cérémonie des Vœux à la population », moment privilégié dans la vie des élus, n'a pu être organisée cette année, afin de limiter la propagation de la Covid 19.

Depuis près de deux ans nous vivons au rythme des confinements, des couvre-feux, des tests, des isolements et de l'épidémie. J'ai une pensée toute particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés ainsi qu'à leur famille et leurs proches. Je veux avoir une pensée pour celles et ceux qui vivent des moments douloureux du fait de la crise, sur le plan professionnel et familial.

Avec les élus qui m'accompagnent et que je veux remercier pour leur énergie, leurs propositions, leur implication, nous avons travaillé pour améliorer votre quotidien et également sur les projets d'avenir.

Une année 2021 qui aura commencé avec un immense espoir : la vaccination. Malgré un début difficile et compliqué, nous avons pu avoir accès à ce vaccin et ainsi protéger les uns et les autres et se protéger soi-même d'une forme grave de la maladie.

Nous avons pu organiser en toute sécurité, le bon déroulement des élections départementales et régionales au mois de juin. Par mesure de sécurité, nous avons été contraints d'annuler notre Fête Communale ainsi que le 14 juillet. Un dernier trimestre 2021 marqué par un espoir de retour à la vie normale... Une première soirée dansante organisée par la commune le samedi 2 octobre 2021. Vous avez été nombreux à participer à ce moment privilégié, à la grande joie et satisfaction du conseil municipal et je vous en remercie chaleureusement.

Une impression de revivre...

Début décembre, c'est une foule importante qui a répondu présente pour l'inauguration du sapin et de ses lumières devant notre mairie. Vos sympathiques témoignages nous vont droit au cœur et nous encouragent. Je sais que vous avez apprécié ce rendez-vous placé sous le signe de la convivialité, pour ces décors lumineux ainsi que pour le chocolat et vin chauds.

Le Mot du Maire... suite

Toujours pour des questions sanitaires, le spectacle que nous avons programmé le samedi 18 décembre pour les enfants de Pimprez a dû être annulé. Cette fois encore, le Père Noël a fait sa distribution de cadeaux, de chocolats et autres friandises à bord de son véhicule atypique. Merci à tous pour ce moment très privilégié aux yeux de nos chers bambins.

Le matin même, la distribution des colis des Aînés s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Suite à la décision du conseil municipal, un effort supplémentaire avait été accordé pour ces colis, geste qui a été visiblement très apprécié par les bénéficiaires.

Un grand bravo et toutes nos félicitations aux enfants du Péricolaire qui ont fabriqué des décorations pour agrémenter le sapin de la mairie et pour leurs magnifiques dessins de Noël qui ont égayé les murs de la mairie et des bureaux durant cette période si importante.

La mise à disposition d'une boîte aux lettres pour le Père Noël a été bien accueillie et les enfants furent nombreux à y déposer leur courrier. Toutes les lettres ont pu bénéficier d'une réponse personnelle des services postaux du Père Noël.

Une cérémonie émouvante s'est déroulée le samedi 16 octobre 2021. Après plusieurs années passées au service de notre collectivité, l'heure de la retraite a sonné pour M. Serge FORTRIE, notre Agent Technique. La municipalité, les membres du conseil municipal et ses collègues ont voulu lui témoigner leur affection et amitié pour toutes ces années passées à ses côtés. Merci à toi Serge et nous te souhaitons une bonne et heureuse retraite bien méritée.

Avec une situation sanitaire toujours oppressante, je tiens à féliciter le personnel communal qui a travaillé pour assurer au quotidien le bon fonctionnement des services communaux, tant au niveau de la cantine, du périscolaire, de l'entretien des locaux ainsi que le service administratif qui consacre beaucoup de temps et d'énergie pour remettre la situation en ordre.

Depuis quelques semaines, le site internet de la commune de Pimprez est opérationnel <https://mairiedepimprez.fr>. Je vous invite à le consulter ; vous y trouverez les informations utiles concernant la vie de notre commune.

Malgré les nombreuses difficultés liées à cette situation sanitaire si contraignante, votre conseil municipal continuera à travailler sur les dossiers qui vous concernent. Après l'obtention du permis de construire pour notre bâtiment communal, le début des travaux est prévu au cours du 2ème trimestre 2022.

Une nouvelle enquête parcellaire pour le Canal Seine Nord Europe est en cours ce mois-ci. Nous continuerons à travailler sur les réseaux routiers suite à la réalisation du CSNE. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur tous ces sujets.

Le Maire

Pascal LEFEVRE



LA MAIRIE

Rue de l'Église - 60170 PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84 **Fax** : 03.44.75.03.85

Mail : mairie-de-pimprez@wanadoo.fr

 **Nouveau site internet** : <https://mairiedepimprez.fr>

ATTENTION!!!

Nouveaux Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi : de 15h00 à 19h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Jeudi : de 15h00 à 18h00

Vendredi : de 13h30 à 16h30

1er Samedi du mois : de 9h00 à 11h30

Pour les dossiers importants merci de prendre rendez-vous



La Bibliothèque est ouverte. Nous vous y attendons nombreux!!!

Mardi : de 15h00 à 19h00

Mercredi : de 10h00 à 12h00
de 15h00 à 18h00

1er samedi du mois
de 9h00 à 11h30

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
à partir de 12 ans

Horaires du Périscolaire

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 07h00 à 08h35 et de 16h45 à 18h30

Téléphone : 03.44.75.61.49

Mail : periscolaire@orange.fr

Cimetière

Horaires d'ouverture
et de fermeture

du 1er avril au 31 octobre :

8h00 à 19h00

du 1er novembre au 31 mars :

8h00 à 18h00

Etat Civil



PACS



Nathalie CLÉMENT

et

Romuald DENIS

Le 05 novembre 2021



MARIAGE



Valérie DÉTRÉ et Éric LEVEN

le 09 octobre 2021



DÉCÈS

Monsieur Guy-Alain MOUELE le 21 décembre 2021

NOS HABITANTS...



Vous venez récemment d'emménager ? Vous comptez vous y installer prochainement ?

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture afin de vous faire recenser dans notre logiciel « Population », munis de votre livret de famille.
- ⇒ Un dossier comportant différents documents vous sera remis. Nous espérons que ces derniers vous aideront dans vos démarches.
- ⇒ Afin de faciliter le travail de chacun, merci d'apposer **vos** ou **vos noms** sur votre boîte aux lettres ainsi que **vos** **numéro de rue**. Cela aidera également la Poste qui rencontre des difficultés de distribution et nous-mêmes lors de distribution d'informations. 
- ⇒ L'ensemble des élus et des agents communaux vous souhaitent la bienvenue à PIMPREZ, commune qui est désormais la vôtre. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.

Vous quittez notre village pour vous installer ailleurs :

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture afin de vous faire radier dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Dans la mesure du possible, merci de nous indiquer votre future adresse.



Autoentrepreneurs, entreprises, sociétés...

- ⇒ Veuillez vous faire connaître en mairie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.44.76.84.84 avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.

Élections 2022

- **Présidentielle : 10 et 24 avril**
- **Législatives : 12 et 19 juin**

Faux vendeurs de calendriers...

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES

-  Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier
-  J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage
-  Je ne laisse pas entrer un inconnu
-  Je signale toute personne ou comportement suspect au 17
-  Je demande la carte professionnelles au vendeur



Riverains d'un fossé ou d'un rû...

Le maire peut faire exécuter des travaux d'office si les propriétaires riverains d'un fossé sont défaillants

L'entretien des fossés est réglementé par le code civil. Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin de permettre l'évacuation des eaux, en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé. Lorsque le fossé est mitoyen, il doit être entretenu à parts égales entre les deux propriétaires. En cas de défaillance des propriétaires riverains, le maire peut intervenir au titre de ses pouvoirs de police générale s'il existe un risque pour la sécurité ou la salubrité publiques. Il peut ainsi y faire exécuter des travaux d'office. Par ailleurs, au titre de son pouvoir de police de l'assainissement, le maire peut prescrire aux propriétaires de fossés à eau stagnante d'exécuter les travaux ou de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser toutes causes d'insalubrité. En cas de refus ou de négligence, le maire peut dénoncer au préfet de département l'état d'insalubrité constatée. Après avis du conseil d'hygiène et du

service hydraulique, ce dernier pourra prescrire l'exécution d'office des travaux reconnus nécessaires, aux frais du propriétaire et après mise en demeure préalable. Enfin, la commune peut prescrire ou exécuter des travaux en matière d'entretien des canaux et des fossés, lorsqu'ils présentent, du point de vue agricole ou forestier, un caractère d'intérêt général ou d'urgence. Dans ce cas, elle prend en charge les travaux qu'elle a prescrits ou exécutés. Toutefois, la commune peut faire participer aux dépenses d'entretien les personnes qui ont rendu les travaux nécessaires ou qui y trouvent un intérêt.

Sources : art. 640 et 641 et 666 et 667 du code civil ; art. L. 2213-31 du CGCT ; article L. 151-36 du code rural et de la pêche maritime ; rép. ministérielle n° 21458, JO du Sénat du 10 juin 2021, page 3692, J L Masson, sénateur de la Moselle. ■

Informations (suite)...

Permis de conduire...



PLUSIEURS AIDES SONT POSSIBLES AFIN DE FINANCER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

- **COMPTE DE FORMATION PROFESSIONNEL (CPF)**
Toutes personnes ayant déjà travaillé ou travaillant
- **PERMIS 1€ / PAR JOUR**
Demande effectuée auprès de votre établissement bancaire
- **PASS PERMIS CITOYEN**
Aide de 600 € pour les jeunes oisiens de moins de 20 ans en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité locale ou une association de l'Oise
- **AIDE AU PERMIS POUR LES APPRENTIS**
Aide de 500 € pour les apprentis âgés de 18 ans, en contrat d'apprentissage en cours et être engagé dans un parcours d'obtention du permis B
- **AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DES HAUTS DE France**
Aide jusqu'à 90 % du financement
Avoir entre 18 et 30 ans, en recherche d'emploi, apprentis stagiaires, en formation professionnelle
- **POLE EMPLOI**

Pour plus de renseignements et vous accompagner dans vos démarches, rapprochez-vous des auto-écoles du secteur.

Informations (suite)...

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

Il n'est pas encore possible pour les jeunes de notre commune de se faire recenser en ligne. Nous les invitons donc à se présenter en mairie aux horaires d'ouverture, munis du livret de famille de leurs parents, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Sont concernés les jeunes nés en janvier, février, mars 2006 qui devront se faire recenser d'ici la fin mars 2022.

*La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !*

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Informations (suite)...

Notre eau...

Selon les résultats de la direction sanitaire de l'ARS, prélèvement effectué le vendredi 1er octobre 2021, la conclusion sanitaire confirme « que notre eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».



Relevé des compteurs d'eau...

Par mail en date du 12 janvier 2022 le Syndicat des eaux de LA BELLE ANNE, nous a informés que ce serait dorénavant les agents de LA POSTE qui relèveront les compteurs d'eau sur notre commune.

Ce relevé aura lieu entre le 24 et le 26 janvier 2022

Les usagers du service d'eau seront informés du passage des agents de LA POSTE soit par SMS ou courriel, en fonction des informations client en leur possession.



Bureau de poste de Ribécourt...

Pour information celui-ci est désormais fermé le mardi toute la journée et le jeudi après-midi.

Informations (suite)...

Collecte des déchets 2022

Comme l'année passée, nous vous avons communiqué le calendrier de la collecte rédigé par nos soins ainsi que celui établi par la CC2V.

Une amélioration est souhaitée en matière de tri des déchets : les épiluchures de fruits et légumes sont très souvent déposées dans la poubelle grise alors qu'elles devraient être mises en compostage ou dans les déchets verts.

Certes la période d'hiver avec un ramassage mensuel laisse planer des doutes mais nous vous confirmons qu'il est impératif de diminuer nos déchets déposés dans la poubelle grise car le coût du traitement est très cher et le sera de plus en plus. Cette augmentation sera bien entendu répercutée sur vos impôts.

MERCI POUR VOTRE ETROITE COLLABORATION.

PIMPRESZ, pour l'Emploi

Le bus pour l'emploi du Conseil Départemental de l'Oise fera escale à Pimprez, installé sur le parking derrière la Mairie :

⇒ **Le jeudi 10 février 2022 de 14h00 à 16h45**

⇒ **Le mercredi 30 mars 2022 de 14h00 à 16h45**

Les Agents et professionnels qui sont à bord, vous proposent :

- ◆ L'aide à la recherche d'emploi,
- ◆ La formation,
- ◆ Un suivi personnalisé,
- ◆ Rédaction de CV,
- ◆ Aide à la création d'entreprise,
- ◆ Valorisation du parcours professionnel, etc...

Nous vous encourageons vivement à vous y rendre si vous êtes concernés. En effet, près d'une personne sur deux montée dans le Bus Départemental pour l'Emploi trouve un emploi, une formation ou monte son entreprise.

Informations (suite)...



**pour la sécurité
des 65 ans et plus**



AIDE DE 300€

pour l'achat d'alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

03 44 82 60 60 ou sur **OISE.FR**

Proposée dès cet automne par le Conseil départemental de l'Oise, l'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion est une aide de 300 € destinée aux personnes de 65 ans et plus ayant leur résidence principale dans l'Oise.

Ce dispositif apporte une nouvelle solution concrète pour sécuriser le domicile des personnes les plus vulnérables.

**AIDE À L'ACHAT
D'UNE ALARME
ANTI-INTRUSION**



La demande s'effectue simplement
auprès des services du Conseil départemental :

1 Munissez vous de votre facture établie par un commerçant* de l'Oise à compter du **14 OCTOBRE 2021** (date de la facture acquittée faisant foi).

2 Rendez-vous sur oise.fr pour imprimer votre dossier de candidature ou sur aide-alarme.oise.fr pour effectuer votre demande en ligne.



3 Le Conseil départemental instruit votre dossier.

4 L'aide vous est versée après acceptation de votre demande.

Toutes les informations
au numéro unique **ALLO OISE SÉNIORS**

03 44 82 60 60

PLUS D'INFORMATIONS SUR OISE.FR

* Tout démarchage au nom du Conseil départemental qu'il soit à domicile, par téléphone, ou par courriel est à considérer comme abusif et frauduleux.

Informations (suite)...



Personne vulnérable,
Ne restez pas isolée,

SIGNALEZ-VOUS !



HIVER

LE PLAN GRAND FROID

Déclenché au niveau départemental par les préfetures

3 niveaux

	Niveau 1 « Temps froid »	Températures Jour → Positives Nuit → Entre -5 et -10°C
	Niveau 2 « Grand froid »	Jour → Négatives Nuit → Entre -10 et -18°C
	Niveau 3 « Froid extrême »	Jour → Négatives Nuit → < à -18°C

Objectifs

- Prise en charge accrue des personnes fragiles.
- Renforcer la communication sur les risques du froid.

IMPORTANT

Si vous faites partie des Personnes Vulnérables, nous vous encourageons à vous faire recenser dès maintenant auprès du Secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture ou au 03.44.76.84.84. Notre recensement de 2014 pour le PCS est devenu obsolète. Nous avons donc besoin de remettre notre dossier à jour. D'avance merci pour votre implication.

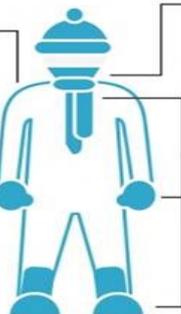
Les conseils en cas de grand froid

Pour sortir

Mettre plusieurs couches de vêtements plus un coupe-vent imperméable



Bien manger car le froid demande au corps des efforts supplémentaires



Couvrir le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid

Couvrir les parties du corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds

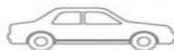
Éviter les efforts physiques surtout pour les personnes ayant des problèmes cardio-vasculaires

Éviter de sortir les bébés même bien protégés



En voiture

Bien se renseigner sur la météo et l'état des routes



Pour un long trajet, prévoir des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude

Intoxications au monoxyde de carbone

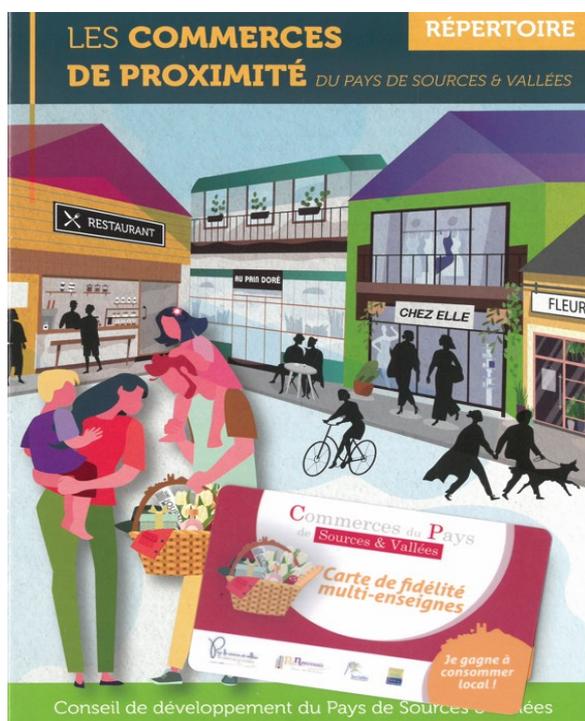
Chaque année, 1500 personnes meurent intoxiquées par ce gaz indolore. Pour diminuer les risques :

- Ne pas utiliser de groupes électrogènes dans des pièces fermées et non ventilées
- Ne pas brancher de chauffage d'appoint à combustion en continu
- Aérer au moins cinq minutes tous les jours



Informations (suite)...

Les Commerces de proximité...



Depuis plus d'une année, une brochure a été distribuée dans votre boîte aux lettres.

Cette dernière répertorie tous des commerces situés sur la Communauté de communes du Pays des Sources, du Pays du Noyonnais et de la CC2V.

A cette brochure était jointe une carte de fidélité à vocation de fidéliser les habitants lors de leurs achats chez des producteurs locaux et des commerçants. Pour bénéficier de ces avantages, n'oubliez pas d'activer votre carte sur

www.sourcesetvallees.fr

Sur cette même adresse vous pourrez accéder à la liste de tous les partenaires.

Carte vitale, attention aux messages frauduleux...

- ◆ Vous avez reçu un message de l'Assurance maladie vous indiquant qu'un remboursement était en attente de validation ou qu'il fallait régler les frais d'expédition pour votre nouvelle carte vitale ? Attention ! **Vous être probablement face à une tentative d'arnaque.**
- ◆ Les nouvelles méthodes d'arnaque : Elles peuvent être envoyées via un courriel ou un SMS et sont particulièrement nombreuses. De même que les messages concernant la perte de vos droits au Compte Personnel de Formation (CPF).
- ◆ Il en est de même concernant des courriels semblant provenir de la CAF ou de Pôle emploi. Ne pas se fier au logo visible sur le mail mais vérifiez l'adresse mail de l'expéditeur.

Vous pouvez signaler la tentative d'arnaque à différents organismes en fonction de sa nature :

- pour signaler un site frauduleux, rendez-vous sur Phishing initiative [\(https://phishing-initiative.fr/contrib/\)](https://phishing-initiative.fr/contrib/) ou sur le site du ministère de l'Intérieur [\(https://www.internet-signalement.gouv.fr/\)](https://www.internet-signalement.gouv.fr/) ;
- pour signaler un courriel ou un site suspect, rendez-vous sur Signal Spam [\(https://www.signal-spam.fr/\)](https://www.signal-spam.fr/) ;
- pour signaler un SMS, rendez-vous sur la plate-forme 33 700 [\(https://www.33700.fr/\)](https://www.33700.fr/) .
- pour s'informer sur les escroqueries ou pour signaler un site internet ou un courriel d'escroqueries, un vol de coordonnées bancaires ou une tentative d'hameçonnage : vous pouvez contacter Info Escroqueries au 0 805 805 817 (appel gratuit depuis la France) du lundi au vendredi de 9h à 18h30.

Informations (suite)...

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À partir du **1^{er} janvier 2022**
vous avez la possibilité de
déposer **gratuitement** vos
dossiers en ligne.

Pour quelles demandes ?

Permis de construire

Déclaration préalable

Certificat d'urbanisme

Permis d'aménager

Permis de démolir

Quels sont les avantages ?

- Service accessible en ligne depuis chez vous
- Des échanges simplifiés
- Suivi de l'avancement de vos dossiers en temps réel

Renseignements auprès de votre mairie et
sur www.cc2v.fr

Comment effectuer sa démarche en ligne ?

1

Rendez vous sur gnau-cc2v.fr

2

Créez un compte ou connectez vous

3

Choisissez le type d'autorisation

4

Remplissez le formulaire

5

Déposez les pièces obligatoires
(plans, photos...)

6

Validez

Rappel : Si vous préférez, il est toujours possible
de déposer vos dossiers en version papier auprès
de votre mairie.



AXE 2
La CC2V se veut
SOLIDAIRE
& CITOYENNE



Informations (suite)...



**France
services**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



**Trois France Services
vous accueillent
dans le Noyonnais**



À Guiscard
À Noyon
À Carlepont

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les animateurs France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



**France
services**

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h30 13h30-17h

Guiscard (63 rue de l'épée)

Mardi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Mercredi 9h-12h30 13h30-17h

**Carlepont (58 place des Droits de l'Homme)
(Près de l'église)**

Jeudi 9h-12h30 13h30-17h

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Vendredi 9h-12h30

Noyon (Place Saint-Barthélémy)

03 22 82 62 72

franceservices-noyon@picardie.msa.fr



Vous souhaitez faire immatriculer votre véhicule, vous avez besoin d'aide pour demander une allocation logement ? Vous aimeriez préparer votre retraite mais n'êtes pas à l'aise avec les outils informatiques, **France services** vous guidera dans l'utilisation des services en ligne dédiés. Les animateurs vous accompagnent également gratuitement dans vos démarches administratives :

- ⇒ Je prépare ma retraite
- ⇒ Je suis victime d'une infraction
- ⇒ Je déclare mes impôts
- ⇒ Je perds un proche
- ⇒ J'attends un enfant
- ⇒ Je recherche un emploi
- ⇒ Je déménage
- ⇒ Je change de véhicule, etc...



Informations (suite)...



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Pour un grand nombre de parents, l'une des questions qui se pose à un moment donné, c'est le mode de garde des enfants. Crèche, assistante maternelle... quelle est la solution la mieux adaptée au bien être des enfants.

C'est pour les accompagner que la CC2V a créé Le Relais Petite Enfance (RPE) dénommé précédemment Relais des Assistants Maternels (RAM).

Bien que l'organisation générale reste inchangée, les missions du RPE s'élargissent. En effet, son rôle d'information, d'accompagnement et d'échange s'adresse toujours aux parents et désormais à tous les professionnels accueillant ou gardant de jeunes enfants.

Ce relais offre à travers des ateliers, des réunions d'informations et des formations un accompagnement aux Assistantes Maternelles dans leur professionnalisation.

Or, depuis de nombreuses années, les Assistantes Maternelles sont de moins en moins nombreuses.

Un vrai manque risque de se produire dans les cinq années à venir.

Si vous êtes intéressée veuillez vous mettre en rapport avec le 03.44.90.61.40 ou pole@cc2v.fr



LES NICHOIRS DU CANAL

Vous avez tous reçu dans votre boîte aux lettres un dépliant du CANAL SEINE-NORD EUROPE concernant un appel aux citoyens en vue d'installer chez les habitants volontaires un nichoir à oiseaux dans votre jardin, ceci dans le but de promouvoir la protection de la biodiversité et la création de report, à l'occasion des premiers travaux de dégagement d'emprises, particulièrement sensibles pour les oiseaux. Le nichoir est en effet un aménagement simple mais très efficace pour favoriser la réussite de reproduction des oiseaux. Ainsi, les oiseaux qui fréquentaient une haie ou un boisement impacté par le projet trouveront un nichoir à proximité pour y installer leur nid et y élever leurs petits.

Notre collectivité a d'ailleurs fait la démarche de s'inscrire pour en obtenir.

Ce nichoir sera livré en kit accompagné d'une notice, d'un formulaire de suivi et d'un atlas photographique, afin que les participants puissent identifier les oiseaux occupant le nichoir.

Nous vous encourageons donc à répondre favorablement à cet appel.



Urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Centre de Secours

60150 Thourotte :

03.44.90.61.12

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'Urgence en Europe : 112

Appel d'Urgence en Europe : 115



Médical

Hôpital de Compiègne :

03.44.23.60.00

Polyclinique Saint Côme :

03.44.92.43.43

RIB Infirmier :

60170 Ribécourt

03.44.76.78.15

06.11.69.26.81



Divers

Trésorerie de Thourotte :

03.44.76.00.47

CC2V : 03.44.96.31.00

**Maison du Conseil Départemental
de Thourotte : 03.44.10.82.40**

Assistances sociales de

Thourotte : 03.44.10.82.40

Gendarmerie de Ribécourt :

03.44.75.82.17

**Préfecture et Sous-Préfecture de
l'Oise (n° unique) :**

03.44.06.12.60



PARTICULIERS

Vous avez besoin d'aide au quotidien ?

Nous avons la personne qui conviendra pour vous aider sans aucune contrainte administrative.



**TÂCHES MÉNAGÈRES
VITRES
REPASSAGE**



**JARDINAGE
BRICOLAGE
COURSES**



**AIDE ADMINISTRATIVE
SERVICES
GARDE D'ENFANT
de plus de 3 ans**

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nous vous aidons à retrouver du travail et si nécessaire nous vous apportons notre aide dans les formations spécifiques pour ces emplois.



**CONTRAT SIGNÉ
AVEC PARTAGÉ TRAVAIL
ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI DURABLE**



**MISSIONS CHEZ
PRO & PARTICULIERS
MISE EN RELATION
AVEC DES EMPLOYEURS**



**DES MISSIONS
DE 1 À 35H / SEMAINE
FORMATION**

3 rue de l'Anthémis - 60200 COMPIEGNE

Tél. : 03 44 86 42 82

accueil@partagetravail60.fr

*Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h - 12h30 | 14h - 17h
Jeudi de 14h à 17h*

SE RENSEIGNER
ALLO OISE SENIORS

03 44 82 60 60

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :

allo-oise-seniors@oise.fr



**AGE D'OR
SERVICES**

Agence l'Age d'Or
2 Rue des Frères-Greban
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.44.01.01

Mail : compiegne@agedorservices.com

L'entreprise Compiégnnoise «**Age d'Or**» a repris en totalité
l'activité de portage de repas précédemment gérée
par l'association «**Les Pélicans**».



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?

Ménage
Repassage



Aide à la
personne



Garde de
nuit



Garde
d'enfants



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de postes
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06



Adhap Services

149 Rue de Paris
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.72.96

Mail : adhap60a@adhapservices.eu

Bureaux ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'entreprise **Adhap Services** est spécialisée dans l'aide à domicile:
Travaux ménagers, accompagnement, gardes personnalisées,

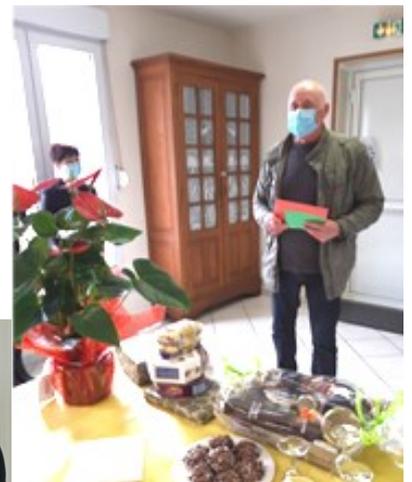
Animations communales

DÉPART DE SERGE FORTRIE MARIAGE DE DELPHINE THIBAUT

Une cérémonie émouvante s'est déroulée le samedi 16 octobre 2021. Après plusieurs années passées au service de notre collectivité, l'heure de la retraite a sonné pour M. Serge FORTRIE, notre Agent Technique. La municipalité, les membres du conseil municipal et ses collègues ont voulu lui témoigner leur affection et amitié pour toutes ces années passées à ses côtés. Merci à toi Serge et nous te souhaitons une bonne et heureuse retraite bien méritée...

Quant à Delphine et David qui ont officialisé leur union, nous leur présentons **TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR.**

Petit retour en images



Animations communales (suite)

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie commémorative du 11 novembre 2021 célébrant le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 a pu se dérouler cette année en présence du public à laquelle étaient invités les enfants de notre commune.

La municipalité remercie l'ensemble des parents et enfants présents ainsi que l'ACVG (Association des Anciens Combattants de PIMPREZ), l'A.V.M.P et la Résonnante qui nous ont accompagnés au monument aux Morts pour y déposer un coussin de fleurs, puis au cimetière pour rendre un dernier hommage à tous les soldats morts pour la France.

A l'issue de cette matinée de commémoration, les participants ont été invités à rejoindre la salle des associations où un verre de l'amitié leur fut servi en toute convivialité.



Animations communales (suite)

SOIRÉE JAMBALAYA DU 02/10/2021

Après cette longue période de restrictions sanitaires, notre soirée Jambalaya du 02 octobre s'est déroulée dans une ambiance festive.

Nous étions impatients de vous retrouver pour partager ensemble un moment de détente et de convivialité autour d'un repas servi par Paëlla 60, d'une soirée dansante animée par Sono Mélodie qui, comme à son habitude, nous a fait danser jusqu'au bout de la nuit....



Animations communales (suite)

LE VILLAGE A PRÉPARÉ NOËL...

En cette période de fin d'année, les décorations de Noël ont fait leur apparition dans le village.

Lors du premier week-end du mois de décembre, certains élus du conseil municipal ainsi que certains de leurs conjoints ont installé le grand sapin de Noël devant la mairie, ainsi que 4 autres sapins et décorations en bois dans les rues de Pimprez afin d'égayer cette fin d'année.

Un merci tout particulier à Jean-Claude LESAGE, conseiller municipal qui a confectionné les rennes, sapins, Père Noël afin que notre village respire la gaieté.

1 sapin de 8 m de haut a été installé



Entrée du village D608

Rue du Moulin

Rue Cezslaw Barski



Malheureusement nous déplorons encore le vol des décorations qui étaient positionnées à l'entrée du village.

Animations communales (suite)

L'INTÉRIEUR DE LA MAIRIE A REVÊTU SES JOLIES PARURES DE NOËL...

Nous avons passé un mois de décembre et ce début d'année dans une mairie décorée par les enfants du Péricolaire sous la direction des membres de celui-ci.

Notre sapin a été revêtu de décorations confectionnées avec goût. Les murs habillés de jolis dessins.

Un grand merci à Malone, Sarah, Camille, Nathéo, Lina, Anna, Salomé, Léo, Augustin, Hugo, et tous les autres enfants qui se reconnaîtront. C'était une première... Quelle jolie surprise.



Animations communales (suite)

NOTRE SAPIN A ÉTÉ DECORÉ PAR LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE... Un grand merci



Animations communales (suite)

ILLUMINATION DU GRAND SAPIN DEVANT LA MAIRIE

Samedi 4 décembre 2021, de nombreux Pimpréziens étaient réunis devant la mairie pour le lancement des festivités des fêtes de fin d'année.



Monsieur le Maire a lancé le compte à rebours avec les enfants présents avant l'illumination du sapin.

Afin de respecter au mieux les gestes barrières, un verre de vin chaud ou de chocolat chaud, accompagné de viennoiseries, ont été offerts par la mairie dans la cour de l'école, ce qui a clôturé cette soirée conviviale.



Le Père Noël accompagné de son lutin nous a également fait le plaisir d'égayer cette soirée par sa présence pour le bonheur des petits et des grands !

Animations communales (suite)

RETOUR EN IMAGES SUR LE PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES RUES DE PIMPREZ

Suite à l'annulation du traditionnel spectacle de Noël, la commune a organisé une visite du Père Noël dans les rues de Pimprez afin de garder l'esprit festif malgré les circonstances sanitaires actuelles.

C'est donc le samedi 18 décembre, que pendant plus de 3 heures, le père Noël est allé à la rencontre des enfants, déposer des cadeaux et des friandises dans chaque habitation.

C'est dans sa super jeep que le Père Noël a effectué sa tournée. Il était précédé des membres du Conseil Municipal devenus lutins pour cette journée !



Animations communales (suite)

DISTRIBUTION DE COLIS GOURMANDS DE NOËL AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Le samedi 18 décembre 2021 au matin, les membres du Conseil Municipal ainsi que les membres du CCAS se sont mobilisés pour distribuer à domicile le traditionnel colis de Noël dans le respect des règles sanitaires.



Information de dernière minute : Nous sommes au regret de vous informer qu'en raison de l'épidémie contagieuse, nous annulons le repas des Aînés et le reportons à une date ultérieure.

Animations communales (suite)

PASSAGE DU JURY CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ILLUMINÉES 2021

Le vendredi 17 décembre, bravant les morsures d'une nuit hivernale et étoilée, les membres du jury déambulaient dans les rues de Pimprez, à la recherche des plus belles illuminations. Quelque peu retombés en enfance devant les réalisations de nos concitoyens, le jury s'est ressaisit et a effectué un choix cornélien. En effet, les réalisations rivalisant de beauté rendaient difficile le verdict. Après délibération, le lundi 20 décembre, le jury prononça la liste des lauréats :

1er : Monsieur et Madame DIDELET



2nd : Monsieur et Madame HERVIEUX

3ème : Monsieur et Madame NEVE



Animations communales (suite)

REMISE DES PRIX DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ILLUMINÉES 2021

Ce vendredi 7 janvier 2021 avait lieu, dans la salle du conseil, la cérémonie des récompenses des illuminations !

Pascal LEFEVRE, Maire de la commune, a accueilli les 3 premiers gagnants avec un petit discours de bienvenue et a remis les diplômes ainsi qu'une carte cadeaux.

Le podium :

- 1er : Mr et Mme DIDELET - Carte Illicado de 150€
- 2ème : Mr et Mme HERVIEUX - Carte Illicado de 100€
- 3ème : Mr et Mme NEVE - Carte Illicado de 50€

«

Un grand «Merci et Bravo » à tous les participants du concours, ainsi qu'à tous les habitants, pour leurs jolies décorations et illuminations, qui rendent notre commune aussi belle en période de fêtes !



ECOLE



Un conseil d'école s'est tenu le 09 novembre 2021. Lors de cette séance le règlement intérieur de l'école n'a pas été modifié.

L'effectif est de 83 élèves, se décomposant comme suit :

- ◆ Mme DEROCHE 26 élèves (4 PS, 9 MS et 13 GS)
- ◆ Mme CHARLET 20 élèves (14 CP et 6 CE1)
- ◆ Mme LAROCHE 20 élèves (14 CE2 et 6CM1)
- ◆ Mme LE GUEN 17 élèves (6 CM1 et 11 CM2)

Le projet d'école est basé sur : développer et assurer une meilleure maîtrise de la langue écrite, développer et améliorer les compétences en logique et en résolution des problèmes, garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège, enfin garantir la continuité pédagogique.

Sécurité : les alertes incendie et intrusion se sont bien déroulées.

Evaluation des élèves de cycle 2 (CP/CE1) : Elles ont eu lieu courant septembre. La deuxième partie se déroulera en janvier 2022.

Protocole sanitaire : Comme vous le savez ce dernier change régulièrement mais les enfants le respectent sans aucun souci ainsi que les enseignants.

Projets pédagogiques : Le thème est « le Fantastique ». Les élèves de CE2, CM1, CM2 travaillent sur le thème Harry Potter tandis que les plus petits travaillent sur les animaux fantastiques et les monstres.

Accueil d'un volontaire de Service Civique Universel : L'école de Pimprez s'est portée volontaire pour accueillir un jeune qui pourrait aider à gérer des petits groupes de travail sous la responsabilité de l'enseignante et sous sa surveillance. Cette personne serait sous contrat avec l'Education Nationale.

Mélina PEIXOTO - Conseillère



ATTENTION ! Le plan Vigipirate risque attentat hiver 2021-printemps 2022 est toujours applicable. (note de la Préfecture en date du 14/12/2021)

Veillez ne pas stationner devant l'école.

Nous vous remercions pour votre civisme.



PÉRISCOLAIRE / CANTINE



Chers parents,

L'équipe du périscolaire vous présente ses vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022.

Nous avons fini 2021 en beauté en accueillant une soixantaine d'enfants pour le repas de Noël, menu qu'ils ont apprécié, surtout le Père Noël en chocolat à la fin du repas...

Malgré le contexte sanitaire difficile nous nous efforçons de mettre en place des temps d'accueil de vos enfants de qualité.

A titre d'exemple le périscolaire est devenu une extension de la cantine sur le midi. La municipalité a également mis à disposition une salle de classe inoccupée pendant le temps de cantine.

Nous sommes conscients que la nouvelle organisation leur demande des efforts supplémentaires d'adaptation et nous pouvons vous assurer qu'ils font de leur mieux.

Nous vous informons que le site internet de la mairie de Pimprez est de nouveau actif : mairiepimprez.fr. Vous pourrez donc accéder aux différents services ci-dessous, via les divers liens disponibles :

- ◆ Réservation périscolaire / cantine
- ◆ Paiement en ligne
- ◆ Consulter le menu du mois, télécharger votre facture

Pour le prochain bulletin le thème sera « la galette des rois ».

En espérant que les semaines à venir soient moins difficiles pour tous, nous vous souhaitons de nouveau une **belle année 2022**.

Vincent GRÜN

Ci-dessous la cantine et le périscolaire en période de Noël



Centre de Loisirs... info relayée



Le Service Animation Loisirs CC2V organise un
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Vacances de Février



10-16 ans

Séjour ski à Hirmentaz Bellevaux

- Du 06 au 12 février 2022
- Inscriptions
du lundi 10 au vendredi 28 janvier
- Départ 8h : *février*
dimanche 06 janvier du pôle administratif CC2V
Retour 17h : samedi 12 janvier *février*



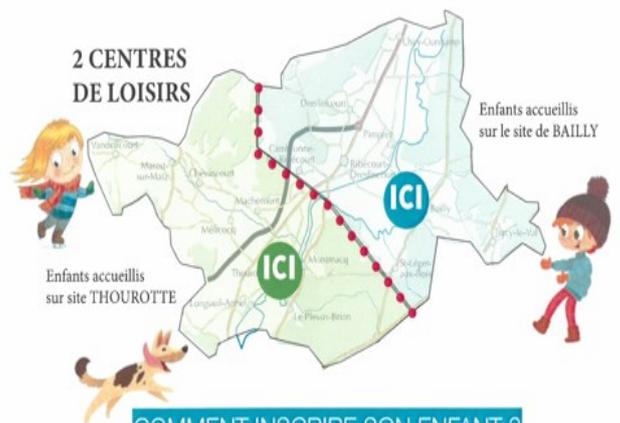
3-12 ans

Accueil de Loisirs

- Du 07 au 18 février 2022
- Inscriptions
du mardi 11 au vendredi 28 janvier
- PLAGES HORAIRES D'ACCUEIL :
de 7h30 à 18h30 sur le site
Accueil du matin : 7h30 à 9h
Soir pour la reprise : 17h à 18h30
- LIEUX D'ACCUEIL :
Salle Multifonctions
rue des Coterets
BAILLY
Ecole Onimus
Place de la mairie
THOUROTTE



CENTRES DE LOISIRS CC2V - FÉVRIER 2022

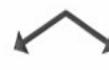


COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

Première
Inscription



VERSION
PAPIER



VERSION
INFORMATIQUE



- Déposez le dossier ou la feuille annexe d'inscription au POLE ENFANCE JEUNESSE à Thourotte.

Où avoir le dossier ?

Il est disponible à la CC2V à Thourotte. Vous pouvez aussi télécharger le dossier en PDF sur le site de la CC2V, grâce au lien direct en page d'accueil « EN UN CLIC ».

- Remplissez le dossier directement sur le PORTAIL FAMILLES de la CC2V.

Comment se connecter ?

Les parents, dont les enfants ont été inscrits sur les centres CC2V en 2020 et 2021, ont reçu des identifiants. Si ce n'est pas votre cas, appelez-nous.

RENSEIGNEMENTS : 03 44 90 61 40

courriel : pole@cc2v.fr

www.cc2v.fr

Les ALSH reçoivent le soutien financier de



AXE 2

La CC2V se veut
**SOLIDAIRE
& CITOYENNE**



Les Associations (suite)...

LE COMITÉ DES FETES DE PIMPRESZ

Le samedi 13 novembre 2021, c'est plus de 200 personnes qui sont venues danser sur les musiques qui ont rythmé cette période : Téléphone, ACDC, Début de soirée, Lio, Niagara, Indochine et tant d'autres...

Cette soirée a connu un succès sans précédent et malheureusement, une fois de plus, le Comité des Fêtes a dû refuser du monde.

Chacun a pu retrouver, en l'espace de quelques heures, les musiques qui ont fait le succès des années 80 dans une belle ambiance de joie et de bonne humeur. Merci à Sono Mélodie pour l'ambiance.

Nous vous remercions vivement d'être venus aussi nombreux.

PAËLLA 60 nous prépare une choucroute et du poulet au curry



Activation en cuisine...



Les Associations (suite)...

LE COMITÉ DES FETES DE PIMPRESZ

Un grand MERCI également aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Nous vous disons à très bientôt et portez-vous bien !

AGENDA 2022 :

- ◆ Le 19 Février 2022 : Loto
- ◆ Le 19 mars 2022 : Soirée années 80
- ◆ Le 15 octobre 2022 : Soirée années 80

ATTENTION :

Toutefois nos manifestations pourraient être annulées selon les recommandations du gouvernement.

**Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Pimpresz
vous souhaite...**



Les Associations (suite)...

ALPEP du sourire à partager

Chers parents,

Comme vous le savez l'association ALPEP apporte un soutien financier conséquent à la coopérative scolaire chaque année, ce qui permet à VOS ENFANTS de profiter par exemple du voyage scolaire de fin d'année ou d'avoir du matériel pour le sport...

Le bureau de l'association compte : Mme Serlet à la présidence, Mme Dirson au secrétariat et Mme De Oliveira à la trésorerie.

Chaque parent d'élève est le bienvenu, que ce soit pour faire partie du bureau, ou pour apporter son aide en tant que bénévole lors des activités qui seront proposées.

Pour nous contacter, deux solutions :

Alpep.pimprez@yahoo.fr

La page facebook : ALPEP du sourire à partager

Pour la joie des enfants scolarisés à l'école de Pimprez, nous avons organisé un goûter de Noël (briquette de jus de fruits et brioche aux pépites de chocolat), avec la venue du Père Noël. Des livres de contes ont été remis dans les classes de primaire, des poupons en classe de maternelle, et chaque petit écolier a reçu des mains du Père Noël un petit sachet de confiseries. Un moment de bonheur garanti (avec respect des gestes barrières) ! Chaque enfant a été pris en photo individuellement avec le Père Noël. Vous pouvez obtenir la photo de votre enfant sur demande !



Nous attendons l'évolution de la crise sanitaire et espérons pouvoir organiser davantage d'animations ! Montrez nous votre soutien, [Aimez « ALPEP du sourire à partager » sur facebook !!](#)

L'équipe associative ALPEP



Les Associations (suite)...



Après plusieurs dizaines d'années passées à la tête du Tennis Club, j'ai **décidé de laisser ma place.**

Le club a été créé en 1985.

Nous avons organisé des tournois internes car il y avait beaucoup de monde inscrit.

Nous nous retrouvons pour des soirées à l'occasion des remises de coupes aux vainqueurs.

Nous avons également créé des tournois inter communes avec remise d'un challenge effectuée par les maires.

Le club avait aussi participé à l'organisation de la Fête des Vins.

Nous avons été également à l'origine du Billard Club en participant à l'achat d'un billard français.

Le Trésorier m'a fait part de son intention de quitter également le club.

Nous espérons vivement que des personnes motivées reprendront le flambeau.

Nous pourrons leur apporter notre aide si besoin est.

En cette période délicate prenez bien soin de vous.

Meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le Président
Bernard LAURIAC

Les Associations... suite



A.C.V.G de PIMPRESZ



Bilan de l'année 2021

En 2021, une seule sortie a été organisée le 10 décembre à l'auberge du bois doré à CUTS, celle-ci s'est déroulée dans une excellente ambiance, les membres étant heureux de se retrouver après une longue période difficile. Nous en remercions monsieur le président.

En espérant qu'en 2022 nous pourrions reprendre une vie normale et réorganiser d'autres sorties.

Calendrier 2022

Janvier : assemblée générale (date non définie à ce jour)

19 mars : cérémonie commémorative pour les combattants de la guerre d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

8 mai : fin de la seconde guerre mondiale.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

14 juillet : cérémonie commémorative de la prise de la bastille.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 1914 – 1918.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Les anciens combattants vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022 malgré les conditions sanitaires qui nous sont imposées.

Portez vous bien en ces temps difficiles.

Le président

LUC Claude

Les Associations... suite

Association communale des chasseurs de Pimprez

L'année de chasse 2021 se termine et se dégrade d'année en année. Le petit gibier se fait de plus en plus rare par contre il est important de maintenir le prélèvement des espèces classées nuisibles car notre association joue un rôle essentiel pour maintenir un équilibre entre la régulation des espèces de la faune sauvage et la préservation des activités agricoles.

Cette responsabilité se fait en étroite collaboration avec la majorité des propriétaires et agriculteurs que nous remercions vivement. Hélas, certains d'entre eux, en réservant leurs terres, compliquent la bonne exécution de cette mission.

De plus, l'association paie, plus de 500 euros, une taxe à l'hectare pour dédommager les agriculteurs des dégâts dus aux sangliers. Il est évident que l'association de chasse ne prendra pas en charge les dégâts occasionnés sur les terres réservées et les propriétaires seront mis à contribution pour participer à cette taxe.

Encore une année particulière où nous avons maintenu nos actions des mesures sanitaires avec l'application des gestes barrières, de la distanciation physique ainsi que le port du masque et faire face aux deux grands projets qui nous touchent de plein fouet.

En effet, comme nous le redoutions, les travaux des gravières et ceux du canal à grand gabarit ont un impact fort sur le rétrécissement de la zone de chasse. De plus, l'avenir de notre pavillon de chasse reste toujours incertain.

Merci à la Collectivité Territoriale pour son soutien tant sur le plan d'accompagnement avec la VNF (Voies Navigables de France) pour notre devenir que sur le plan financier où la subvention allouée nous permet d'assurer un fonctionnement durable.



L'association communale des chasseurs de Pimprez
vous souhaite une très Bonne Année 2022

Les Associations... suite

Le YOGA dans notre village...

Depuis quelques années déjà, nous avons la chance de pouvoir pratiquer le Hatha Yoga sur Pimprez, tous les vendredis de 18h à 19h45, dans la Salle des Associations.

Ce cours s'adresse aux adultes désireux de pratiquer, en douceur, des postures qui vous permettront de garder un corps souple et en bonne santé. Vous apprendrez aussi des techniques respiratoires, de relaxation et de méditation afin de mieux gérer stress et anxiété.

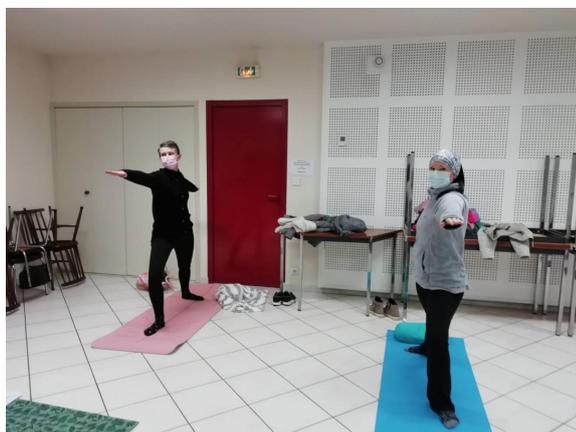
Si vous êtes intéressé(e) par la découverte de cette discipline venue d'Inde, vous pourrez tout au long de l'année nous rejoindre et faire un essai.

Les coordonnées du Professeure :

Mme BOFF Katy

Tél. : 06.87.44.73.51

Un grand merci à Mme Marie-Laure PICARD d'être à l'initiative de ce cours et à toute l'équipe municipale qui nous met une salle à disposition.



JOYEUSE ANNEE 2022 à toutes et tous

